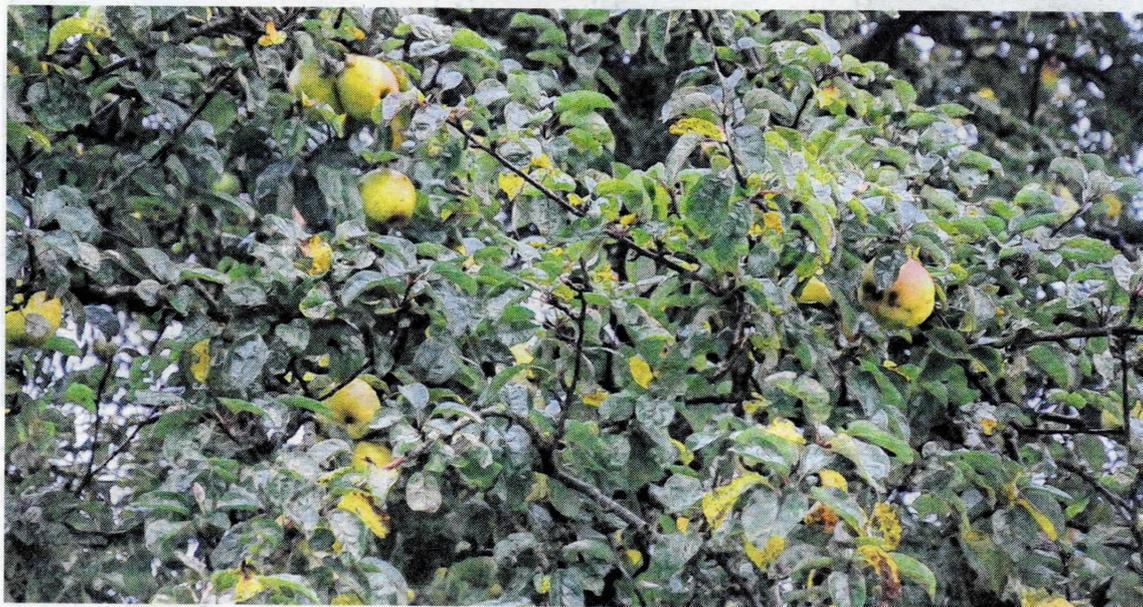


Jardin conservatoire : la première récolte de pommes a lieu lundi !

Créé il y a 8 ans, le verger conservatoire de pommes et de poires donne maintenant des fruits. Lundi matin aura lieu la première récolte, assurée par des habitants et des élus. Les fruits seront ensuite transformés en jus.



La première récolte donnera naissance à un jus de pomme régional.

PAR JOËL ROCHOY (CLP)
bouligne@lavoixdunord.fr

CRÉMAREST. Situé au cœur du bocage boulonnais entre deux forêts domaniales, le village disposait de 3 hectares de prairies. Il s'est porté candidat en 2007 à la réalisation d'un verger conservatoire en partenariat avec le Parc naturel régional des Caps et Maraais d'Opale et le Centre régional des ressources génétiques. La première année, cette surface a été plantée en pommiers hautes tiges de souches locales ; l'année suivante a vu la naissance sur 5 000 m² d'un verger de poiriers hautes tiges. Depuis, le temps a passé et les

arbres fruitiers ont poussé. Ils sont actuellement dans leur neuvième année d'existence et commencent à donner des fruits.

“ L'idée a germé de mettre sur pied une filière autour d'un jus de pomme issu du verger non traité sur prairie. ”

La récolte de l'année 2015 a paru si intéressante que l'idée a germé de mettre sur pied une filière autour d'un jus de pomme issu du verger non traité sur prairie. Une opération de transformation est donc prévue.

La première récolte aura lieu lundi à partir des variétés sucrées qui arrivent à maturité au même moment. Une fois la récolte terminée, les pommes seront livrées à un transformateur qui effectuera leur pressage, la pasteurisation du jus et la mise en bouteille. Il pourra se conserver trois ans. La récolte assurera aux agriculteurs un revenu complémentaire. Il est également envisagé un bénéfice indirect dans le cas d'une utilisation communale, par exemple à travers la cantine scolaire, les manifestations communales ou encore au profit des habitants.

Cette première récolte sera assurée par les habitants. Rendez-vous sur place lundi à 9 h 30 à deux pas du centre du village. ■